



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Pôle expertise  
des établissements et de la pédagogie  
Inspection du 2<sup>nd</sup> degré**

VR/PEEP/GM

Affaire suivie par :

Agnès LELIÈVRE

IA-IPR de langues vivantes - espagnol

Mél : agnes.lelievre@normandie.fr

Georgina MORAT

IA-IPR de langues vivantes - anglais

Tél : (+687) 72 97 54

Mél : georgina.morat@ac-noumea.nc

Nouméa, le 22 février 2022

Les inspectrices d'académie –  
Inspectrices pédagogiques régionales  
de langues vivantes

à

1, avenue des Frères Carcopino  
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Mesdames et Messieurs  
les professeurs de langues vivantes

**Objet : lettre de rentrée 2022 à l'attention des professeurs de langues vivantes**

Mesdames et messieurs,  
Chères et chers collègues,

Mesdames et messieurs les chargés de mission se joignent à nous afin de vous souhaiter une excellente rentrée scolaire 2022, avec une attention particulière portée aux professeurs stagiaires, aux professeurs maîtres auxiliaires débutant dans le métier, et aux nouveaux collègues arrivant en Nouvelle-Calédonie à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les deux années qui viennent de se dérouler ont été marquées par la crise sanitaire mondiale à laquelle la Nouvelle-Calédonie a été confrontée tardivement, mais douloureusement, à partir de septembre 2021. Nous adressons nos pensées à tous ceux qui ont pu en être affectés, y compris en cette rentrée des classes marquée par un fort taux d'incidence. La capacité d'adaptation et le professionnalisme dont ont fait preuve les professeurs en cette période a été remarquable et a été l'occasion pour l'ensemble de la population de rappeler le respect et l'admiration que suscitent les enseignants dans l'exercice de leurs fonctions, si essentielles en période de crise.

Nous tenons à rendre un hommage appuyé à l'engagement et à l'esprit d'équipe démontré à tout instant mais tout particulièrement durant l'année qui vient de s'écouler par les **chargées et chargés de mission** pour les langues vivantes, à qui nous exprimons toute notre gratitude pour le travail accompli ensemble.

Pour l'année 2022 vos interlocuteurs seront les suivants :

espagnol (collège) : Mme Cécile ROY

japonais : Mme Jocelyne PAUMETTE

espagnol (lycée) : Mme Sophie BRINES

SELCK: M. Olivier FANDOS (coordination/EFCK)

anglais : Mme Murielle RIVIÈRE

SELCK : M. Kevin Tane WAMO (LK)

anglais (examens) : Mme Sylvie DEKEE

SELCK : Mme Eliane WAPAE (1<sup>er</sup> degré/cycle3)

anglais (LP) : Mme Sabrina ELMOUR

SELCK : M. Paul FIZIN (ressources)

Au collège et pour l'anglais, l'actualité de cette année sera marquée par la passation du **test Ev@lang** de positionnement en anglais pour chaque élève de 3<sup>e</sup> (y compris prépa-pro, SEGPA et ULIS). **Entre le 12 et le 30 septembre 2022** les collégiens procéderont individuellement à une évaluation - qui se déroule intégralement en ligne - de leurs compétences en compréhension (orale et écrite) et en syntaxe. **Madame RIVIERE** sera la référente de ce test et vous tiendra informés de ses modalités en temps utile. Hormis une familiarisation avec l'outil et ses consignes en anglais, il n'y a aucune nécessité de préparation spécifique à ce test.

A l'occasion de la **semaine des langues** qui se tiendra **du 19 au 23 septembre 2022**, les élèves de collège pourront travailler sur l'oralité dans la production de courtes séquences vidéo (2/3 minutes) en langue cible, à

déposer sur un espace commun, et qui donneront lieu à un certificat de participation. Ces productions se prépareront dans une valorisation du plurilinguisme et de la diversité culturelle ; nous reviendrons vers vous dans les semaines à venir pour vous donner de plus amples précisions à ce sujet. Cette semaine se conclura avec la journée européenne des langues le dimanche 25 septembre. Les **assistants de langues** qui, cette année, pourront à nouveau nous rejoindre dans les établissements trouveront toute leur place pour accompagner et animer les différentes manifestations autour de la valorisation des langues vivantes auxquelles nous assisterons avec plaisir et dont nous vous invitons à nous communiquer des témoignages d'activités, pour une valorisation sur le site internet.

Les professeurs référents des assistants sont ici remerciés de l'accueil chaleureux qu'ils réservent chaque année aux jeunes qui viennent découvrir notre pays, notre langue et notre culture afin de se poser en tant que témoin auprès de nos élèves de la richesse et de la vivacité de la jeunesse de leur pays d'origine.

L'année 2021 a vu la poursuite de la mise en place de réformes en niveau lycée, fortement impactées par la situation évolutive du contexte sanitaire. **Le passage au contrôle continu en série générale et technologique** a entraîné une réflexion approfondie sur **la notion d'évaluation**, qu'elle soit formelle ou prise d'information sur les acquis des élèves, et s'intègre dans la mise en place cette année du projet d'évaluation au sein des établissements. On s'interrogera ainsi, en équipe interlangues, sur la quantité, le contenu, les attendus, le format de l'évaluation en langues vivantes, dans son articulation avec les autres disciplines de l'établissement, et ce afin d'apporter une cohérence et une lisibilité d'ensemble aux différents acteurs et partenaires de l'établissement. La banque nationale de sujets reste à disposition ; les professeurs sauront prendre appui sur ces ressources, de façon ponctuelle et raisonnée, notamment dans le cadre d'évaluations de type 'Bac blanc'.

On rappellera que **toute évaluation doit être précédée d'un temps d'entraînement suffisant**, que celle-ci peut prendre des formes variées, et qu'elle doit être adossée aux compétences visées dans le CECRL en tenant compte du moment dans le parcours des élèves, les attentes ne pouvant pas être les mêmes en début de première ou en fin de terminale. Les descripteurs CECRL ainsi que le volume complémentaire de 2018 ont été rassemblés dans un même document et mis à jour par le [Conseil de l'Europe](#) en 2020 et sont à disposition sur le site académique des langues ([langues.ac-noumea.nc](http://langues.ac-noumea.nc)). Nous vous invitons à vous (ré)approprier ces descripteurs et leurs déclinaisons au sein des contextes variés proposés.

L'attestation de langues vivantes a été reportée au niveau national à la session 2023. Ceci n'impacte pas l'obligation exprimée dans le guide de l'évaluation, publié par l'inspection générale, d'un entretien oral individualisé de chaque élève de terminale. Ce moment peut prendre appui sur les supports de type EC3 proposés dans la banque nationale (BNS), hormis pour l'ETLV qui constitue un oral spécifique en coordination avec le professeur de la discipline technologique.

Le **site Eduscol**, où nombre de ressources concernant, entre autres, l'ETLV, ont été déposées, a été entièrement rénové au cours de l'année scolaire 2020-2021. Le portail langues vivantes sur Eduscol est désormais accessible à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>.

En **spécialité LLCER ou AMC**, dont cette année constituera la première véritable mise en œuvre de l'épreuve spécifique en classe de terminale, il n'est pas obligatoire d'avoir traité les 9 axes du programme qui subdivisent les 3 thématiques du programme. En revanche, il est recommandé d'avoir traité au moins deux fois chaque thématique, en l'abordant à chaque fois selon un angle différent. Il est demandé aux candidats de rédiger une synthèse à partir d'un corpus de documents, et non un commentaire, une analyse ou une dissertation. Il n'est pas attendu de forme canonique avec un nombre spécifique de parties. Comme l'épreuve de LLCER, celle d'AMC comprend soit une traduction d'environ 6 lignes, soit la transposition (le résumé des idées principales en français) de l'un des documents. Les épreuves orales auront lieu peu de temps après les écrits.

Cette année les élèves de terminale séries générales et technologiques présenteront l'épreuve annulée l'an dernier, dite du **Grand Oral**, qui s'appuie sur les deux spécialités des candidats dans un objectif de mise en relation et en convergence des enseignements de spécialité, et de la manière dont le candidat a su se les approprier et y trouver du sens.

**Le lycée professionnel** verra cette année la poursuite du **Plan de valorisation de la voie professionnelle** et les nouvelles modalités des examens du baccalauréat professionnel. L'attestation de réussite intermédiaire dont la mise en œuvre est parue au BO n°6 du 11 février 2021 est à présenter en fin d'année de première. En langues vivantes une attention particulière sera portée sur les compétences de production écrite et de compréhension orale, de retour dans les modalités d'évaluation, dans une approche pédagogique de projet afin d'accompagner les élèves vers le sens des activités qu'ils accomplissent pour qu'ils en perçoivent l'utilité. De même, le travail collaboratif qui s'envisage entre autres dans la variation des formes sociales de travail pourra

être utilement mis en œuvre dans le but de travailler les compétences de médiation, dont les descripteurs sont disponibles dans les programmes et, davantage contextualisés, dans le CECRL. Les professeurs de langues vivantes ont ainsi toute leur place dans l'apprentissage du travail avec l'Autre, dans l'acquisition de compétences interculturelles et d'expression et notamment à l'appropriation, par les élèves, de compétences orales qui seront transférables à leur présentation du chef d'œuvre. Une attention particulière devra être portée aux élèves dont les absences prolongées ont pu fragiliser leur lien avec l'École.

En **BTS tertiaire**, les candidats inscrits dans les spécialités suivantes passeront une épreuve écrite commune à compter de la session 2022, conformément à l'arrêté du 3 novembre 2021 : Assurance, Communication, Gestion de la PME, Gestion des transports et logistique associée, Management commercial opérationnel, Management en hôtellerie restauration, Support à l'action managériale, Services informatiques aux organisations.

Deux parties de même pondération sont à évaluer au niveau B2 pour la LVA, et B1 pour la LVB :

A. Compréhension de l'écrit : rédaction en français d'un compte rendu faisant apparaître les idées essentielles du ou des documents supports.

B. Expression écrite : dans le cadre d'une tâche contextualisée, production en LVE d'un courrier, courriel, bref rapport, instruction, analyse, document commercial, argumentation, etc.

Le support d'évaluation de 50 lignes au plus consistera en un ou plusieurs documents en langue vivante dont le contenu est ancré dans des situations relatives à l'entreprise et au monde du travail ainsi que dans l'aire culturelle et linguistique de référence.

La mise en place de la certification obligatoire en anglais en BTS a été reportée à la session 2023.

Le **Plan de formation** est d'ores et déjà ouvert aux inscriptions et nous vous invitons à vous y inscrire. Des focales y apparaissent concernant l'évaluation, le développement des compétences orales, le numérique éducatif, le travail hors la classe, les normes d'écriture en langues kanak et les EFCK (éléments fondamentaux de la culture kanak) dont nous rappelons l'obligation d'un EPI durant le cycle 4 de collège.

Aux lauréats des concours de recrutement, nous adressons nos félicitations. Nous remercions vivement celles et ceux qui ont accepté la responsabilité d'accompagner les professeurs stagiaires en tant que tuteurs et, de la même façon, celles et ceux d'entre vous qui participent à la bonne intégration des professeurs maîtres auxiliaires dans les équipes pédagogiques et dans les établissements. Les professeurs suppléants trouveront dans le livret d'accueil sur le [site internet du vice-rectorat](#) ainsi que dans le nouveau parcours m@gistère qui sera proposé – pour l'instant en anglais uniquement - des ressources et des conseils précieux pour les accompagner dans leur prise de fonctions. Nous exprimons également notre reconnaissance aux binômes de professeurs impliqués dans le dispositif des contrats d'accompagnement spécifique, qui travaillent ensemble sur des problématiques identifiées, ainsi qu'à l'équipe de professeurs formateurs qui œuvrent à l'enrichissement pédagogique de la discipline.

Chaque enseignant de langues vivantes, titulaire comme non titulaire, dispose d'une **adresse de messagerie professionnelle** sécurisée de type prenom.nom@ac-noumea.nc. Cette adresse professionnelle permet d'accéder à de nombreux bouquets de services institutionnels (portail ARENA, etc...) et est à privilégier pour tout échange institutionnel. Merci de vous assurer régulièrement qu'elle est fonctionnelle (sans *over-quota*). Pour rappel, toutes les informations institutionnelles, notamment les **dates des visites d'accompagnement** et des **rendez-vous de carrière**, vous sont communiquées par le biais de cette adresse académique. Il est ainsi impératif de l'activer et de la consulter régulièrement. Il est possible de mettre en place un transfert vers votre messagerie habituelle.

Nous ne saurions conclure sans remercier très chaleureusement l'ensemble des professeurs qui, au cours de l'année écoulée, ont mis leurs compétences au service de l'enseignement des langues vivantes pour la réussite des élèves. Nous savons, cette année encore, pouvoir compter sur l'engagement et la mobilisation de chacune et de chacun.

Vous souhaitant une excellente année scolaire,

Les IA-IPR de langues vivantes,

Agnès Lelièvre ([agnes.lelievre@ac-normandie.fr](mailto:agnes.lelievre@ac-normandie.fr)), espagnol

Georgina Morat ([georgina.morat@ac-noumea.nc](mailto:georgina.morat@ac-noumea.nc)), anglais